

organisation. Plus d'un milliard d'enfants, soit le cinquième de l'humanité, n'a toujours pas accès à une alimentation élémentaire. Deux cent cinquante mille enfants meurent, chaque semaine, des effets combinés de la malnutrition et d'infections diverses.

Encore insuffisantes, la prévention des maladies courantes, mais mortelles dans les pays du Tiers-Monde, a tout de même augmenté. Grâce à elle, en effet, près de deux millions de vies humaines sont sauvées, chaque année. En l'espace de huit ans, six fois plus d'enfants de moins de cinq ans ont reçu les six doses requises de vaccins contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la rougeole, la poliomérite et la tuberculose, sans lesquelles, la survie d'un enfant n'est qu'unurre. Cependant, au sein même du Tiers-Monde, il existe d'énormes disparités entre les pays. Les pays islamiques en sont les plus touchés.

Il est vrai que les pays islamiques ne souffrent pas des effets nocifs de stupéfiants comme le monde occidental-américain où les jeunes se brûlent la gorge avec ces herbes diaboliques et perdent le goût des études du jour au lendemain. La drogue, même la douce, détruit tout esprit de créativité. Les jeunes qui fument, jour après jour, des joints en cachette pendant la récréation, n'ont plus de prise sur la réalité. Plus rien ne les intéresse et c'est la santé de ces générations du désespoir qui entre en jeu.

Les résultats de l'enquête révèlent qu'en 1989, 2,9 % seulement des élèves de classes terminales, fument de la marijuana quotidiennement, alors qu'ils étaient 10,3 pour cent, à le faire en 1979.

De longues heures passées devant la télévision ont pour effet d'augmenter l'agressivité des enfants et contribuent, de façon importante, à l'obésité infantile, a estimé l'Académie américaine des pédiatres.

Toutes les écoles du monde devront dispenser des cours sur la prévention de la toxicomanie, propose le "plan d'action mondial" qu'adopte la session spéciale de l'ONU sur la drogue.

C'est pour analyser les mobiles du mal, émanant de la situation spécifique africaine qu'un séminaire maghrébin sur le projet de convention de l'ONU sur les droits de l'enfant, a tenu ses assises en Tunisie.

L'objectif principal de cette rencontre est de coordonner l'action et les attitudes maghrébines à ce sujet et d'examiner les aspects social, économique et culturel de la question.

Les participants ont axé leurs travaux sur trois points essentiels, à savoir : l'enfance et les droits sociaux, l'enfance et les droits économiques et

l'enfance et les droits culturels.

Le projet de convention sur les droits de l'enfant a été élaboré par la commission onusienne des droits de l'homme. Le texte final doit être préparé, au cours de 1991 qui coïncide avec le 30ème anniversaire de la déclaration des droits de l'enfant et le dixième anniversaire de l'année internationale de l'enfant.

Ce projet de convention tend, notamment, à garantir un ensemble de droits civils, économiques, sociaux et culturels à l'enfant.

Sur le plan civil, l'enfant a, entre autres, droit à un nom, à une nationalité, à la protection contre la torture et les mauvais traitements, tandis que ses droits économiques comprennent le droit à la sécurité sociale et à une vie convenable, en plus de sa protection contre l'exploitation.

Au niveau social, la convention stipule le droit de l'enfant à la santé et à la protection.

Concernant les droits culturels de l'enfant, le projet de convention mentionne le droit à l'enseignement, aux loisirs et à la participation aux activités artistiques et culturelles.

D'autre part, la Tunisie a préparé de concert avec l'ONU, un document de travail sur l'action maghrébine, dans tous les domaines ainsi que sur la coordination des positions et à la conjugaison des efforts des pays de l'Union du Maghreb arabe, en matière de relations internationales.

Le document présente une analyse détaillée des principales questions relatives aux droits de l'enfant, parmi lesquelles les principes relatifs à la non-discrimination à l'égard des enfants, aux intérêts supérieurs de l'enfant ainsi qu'aux formes et modalités de jouissance des droits de l'enfant.

Compte tenu de l'importance que revêt la mise en application de cette convention, aux plans national et international, le document met l'accent sur la nécessité de renforcer la concertation entre les pays maghrébins, concernés par la présence d'une colonie maghrébine de la 2^e génération, dans certains pays européens.

S.M. le Roi Hassan II qui a présidé au Palais Royal de Rabat, la séance d'ouverture du Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir, a prononcé un discours où il dit notamment :

"Jugulons la pauvreté et extirpons-la pour que nos enfants ne deviennent pas des mécréants. Non des mécréants au regard de la foi, tant il est vrai que, en toutes circonstances, les Marocains proclameront

toujours qu'"Il n'y a de divinité que Dieu et Mohammed est son messager". "Mécréants", donc, dans le sens de réfractaires, inquiets, perplexes, errants.

"En leS délivrant de ce spectre leur permettant ainsi d'être des citoyens sereins et assurés, nous aurons garanti la tranquilité et la stabilité de chaque foyer, à chacune de nos familles, et celles de la patrie. Nous aurons permis à tous les gens de vivre sereinement et de rendre grâce au Très-Haut, pour ses biens-faits.

S.M. Hassan II, président du Comité Al-Qods, évoquant le drame des enfants du Liban et ceux du la pierre, en Palestine, dit : "Nous sommes en train de créer une génération qui n'a foi qu'en la violence, qui a vécu dans la violence. Quand Je pense aux jeunes beiroutins qui, depuis quinze ans, et qui ont maintenant quinze ans, qui n'ont entendu que des coups de feu et qui n'ont joué qu'avec des armes de guerre ; même en Palestine, quand Je pense aux jeunes arabes, occupés en Cirjordanie ou ailleurs, Nous sommes en train de créer une génération de violence qui sera d'autant moins maîtrisable qu'elle ne sera violente que pour la violence.

(1) Dans "Découverte de l'Islam", Ed. des Trois Continents, Institut Islamique de Genève.

(2) Du verbe stupéfier : engourdir par une sorte d'inhibition des centres nerveux (dictionnaire P. Robert).

(3) Fikh es-Sounna par Sayyid Sâbiq, Dar el Fikr, Beyrouth, T. 2 p. 330.

(4) Références

— The effect of Islamic Sharia on Behavioral Disturbances, The Kingdom of Saudi Arabia, D1 M.F.M. El SENDIONY, member of the international Conseil of Psychologists.

— Statistical Year Book, ministry of Interior, Saudi Arabia, 1978.

— Egypt : ministry of Interior, Department of Security, 1979.

— Clark. R. 1970 : Crime in America, Simon and Schuster, New-York : p. "9, and also Hagal B. 1977 : Assessing the criminal, Ballinger Company : p. 312.

— Rosenthal, F. The Herb. Hashish versus medieval Muslim society, 1971.

Opium :

— J. Edkins, the Poppy in China (p. 5)

— E. Bretschneiders, dans A. de Candolle origine of cultivated plants (p. 400)

— Yule et Burnes, Hobson - Jobson (p. 641).

— Millant, l'opium et le hachich, géographie, 1912, (p. 132).

Drogue :

— Entretien de Rueil, Drogue et civilisation. Refus social ou acceptation (310 p. Pergamon).

Kat :

— C. Ardouin, Y. Gendron, Méd. Armées, 1976 ;

— J. Laurent, Ann. Méd. Psych., 1962. (2) M

— Dhadphale et al., East Afr. Med. J., 1981 ;

— A. Giannini, S. Castellani, J. Toxic., 1982 ;

— S. Gough, I. Cookson, Lancet, 1984 N. Eddy et al., Bull. World Hlth Org., 1965 ;

— H. Halbach, Bull. Wld Hlth, Org., 1972 ;

— M. LeBras, Y. Frétilère, Méd. Trop., 1965 ;

* *